



Flou et désaccord avec assureur

Par **david123**, le **24/04/2016** à **13:08**

Bonjour,

Suite à un démarchage téléphonique il y a plusieurs mois, j'ai reçu chez moi une vendeuse en produits d'assurance. Elle m'a vendu une mutuelle santé qui a pris effet, début de ce mois d'avril. (la vendeuse s'est occupé de résilier mon assurance santé d'alors avec un courrier pré-écrit que j'ai signé, j'ai aussi signé un bulletin d'adhésion, transmis mon RIB). Or, je n'ai jamais reçu le moindre courrier de leur part me signalant mon numéro d'adhérent, ma carte de mutuelle ni même un contrat détaillé. Par ailleurs, sur le bulletin que j'avais signé (et dont j'ai un double) il n'est renseigné aucune coordonnée, on y trouve que le nom du courtier (qui m'a vendu la mutuelle) et le nom de l'assureur, ce qui ne me donnait même pas le moyen de me rétracter après avoir signé.

Ce mois-ci je relève un débit de 72.50€ de l'assureur sur mon compte courant alors que la mensualité est normalement de 29.00€. La vendeuse m'avait d'ailleurs précisé qu'entre-temps, si la mensualité augmentait, le montant resterait celui indiqué sur le bulletin, ce qui était intéressant.

Avec ma banque, j'ai fait un rejet du montant débité. Mais quelle doit être maintenant mon attitude vis-à-vis de cet assureur ? Dois-je faire appel à un médiateur pour ce qui a l'air de s'annoncer comme un litige ? Est-il possible de résilier le contrat ? Car je n'ai plus aucune confiance envers cette société. Et pour cause.

Merci d'avance pour les informations utiles que vous me communiquerez.

Bien cordialement.

Par **morobar**, le **24/04/2016** à **19:56**

Bonjour,
Ne vous trompez pas d'interlocuteur.
Le courtier ne représente jamais l'assureur, mais son client, ici....vous.
Votre ancienne mutuelle a-t-elle été résilié au moins ?

Par **david123**, le **26/04/2016** à **13:18**

oui il a bien été résilié

Par **morobar**, le **26/04/2016** à **14:44**

Vous devriez prendre contact avec cet assureur et réclamer des éclaircissements sur les garanties souscrites...

Par **david123**, le **26/04/2016** à **16:38**

Merci bien.